

La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers CNCEF



1^{ère} organisation professionnelle créée en 1957, le Groupe CNCEF, présidé par Didier KLING, regroupe tous les professionnels libéraux qui accompagnent leurs clients dans les domaines de l'investissement et du patrimoine, de l'assurance, du crédit, de l'immobilier de placement et du développement de l'entreprise. 5 grandes missions guident son action : rassembler, accompagner, former, influencer, valoriser.

La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers créée en 1957, regroupe les professionnels libéraux de l'expertise financière. Elle rassemble les métiers de Conseils en assurance, financement, immobilier patrimonial, entreprise, investissement et patrimoine. Formés et bénéficiant de la force d'un Groupe, ces accompagnateurs de croissance s'engagent à rendre accessible le conseil financier pour l'épanouissement de tous les acteurs de l'économie réelle. Au service du développement de chacun, ils font partager à leurs clients cette expertise. Acteurs d'un nouvel horizon pour la matière financière, ils font partager leur réflexion à tous les acteurs de la Place. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée de longue date comme un gage de professionnalisme pour les hommes et les femmes qui font le choix de la rejoindre.



Représenter

La CNCEF rassemble et représente les professionnels experts du Conseil en Gestion de Patrimoine et de l'investissement Financier, du Crédit, de l'Assurance, de l'Immobilier Patrimonial et de la Transmission d'entreprise.



Accompagner

La CNCEF professionnalise chacun de ses membres dans sa croissance à venir, par des formations, séminaires, assises, ateliers mais aussi par des kits propres à chaque métier visant à ce que les professionnels exercent en parfaite conformité avec la réglementation, dans le respect de la déontologie et de la protection du client.



Valoriser

La CNCEF s'engage à valoriser les métiers de l'expertise financière et du Conseil. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée comme un gage de professionnalisme. Garantie de l'organisation, de la professionnalisation et de l'éthique de ses membres, elle agit pour adapter les métiers aux enjeux de demain, dans le respect du client final.



Influencer

La CNCEF promeut auprès de la Place et des pouvoirs publics, les différents métiers de ses membres. Ces professionnels, accompagnateurs de croissance, présents sur l'ensemble du territoire national, s'engagent à rendre accessible le conseil pour l'épanouissement de tous les acteurs de l'économie réelle.



Former

La CNCEF répond aux obligations législatives et aux évolutions des différents métiers, par un large corpus de formations permettant à ses membres, l'acquisition d'expertises supplémentaires. Ceci, aussi bien par des sessions en présentiel qu'en e-learning. Elle vise ainsi la montée en compétences de ses membres.

La CNCEF en date

Saisissant les opportunités des législations européennes et françaises, la CNCEF développe la montée en compétence de ses membres.

A la faveur d'une spécialisation et d'une diversification des métiers de la finance, elle souhaite répondre au besoin d'accompagnement grandissant des professionnels et des particuliers ; clients de ses membres. La séparation et la reconnaissance progressive des différents métiers la conduit à créer différentes associations affiliées :

- La CNCEF Patrimoine et Investissement, marques de la CNCIF en 2005 agréée par l'Autorité des marchés financiers – AMF. Présidée par Stéphane FANTUZ, elle regroupe les conseillers en investissements financiers-CIF.
- La CNCEF Crédit, marque de la CNCIOB en 2011. Présidée à ce jour par Christelle MOLIN-MABILLE, elle représente les professionnels dans la diversité des métiers du financement - IOB SP.
- Puis la CNCEF Immobilier, marque de la CNCEIP en 2014, présidée par Didier KLING et destinée aux professionnels de l'immobilier patrimonial.
- En 2018, la CNCEF Entreprise, marque de l'AFITE, association rassemblant des professionnels de la transmission d'entreprise rejoint la CNCEF, présidée par Vincent JUGUET.
- En 2019, une réflexion est engagée par le Législateur pour auto-réguler les intermédiaires en assurance. Fort de son expérience en matière de régulation des CIF, la CNCEF donne alors naissance à la CNCEF Assurance, marque de la CNCIAS, présidée par Stéphane FANTUZ.

**Vous souhaitez adhérer,
nous rejoindre ?**

<https://cncef.org>

CNCEF 
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance